

Venez découvrir  
l'Espace Naturel Sensible  
« Le Chemin des Roses »

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE ET MARNE



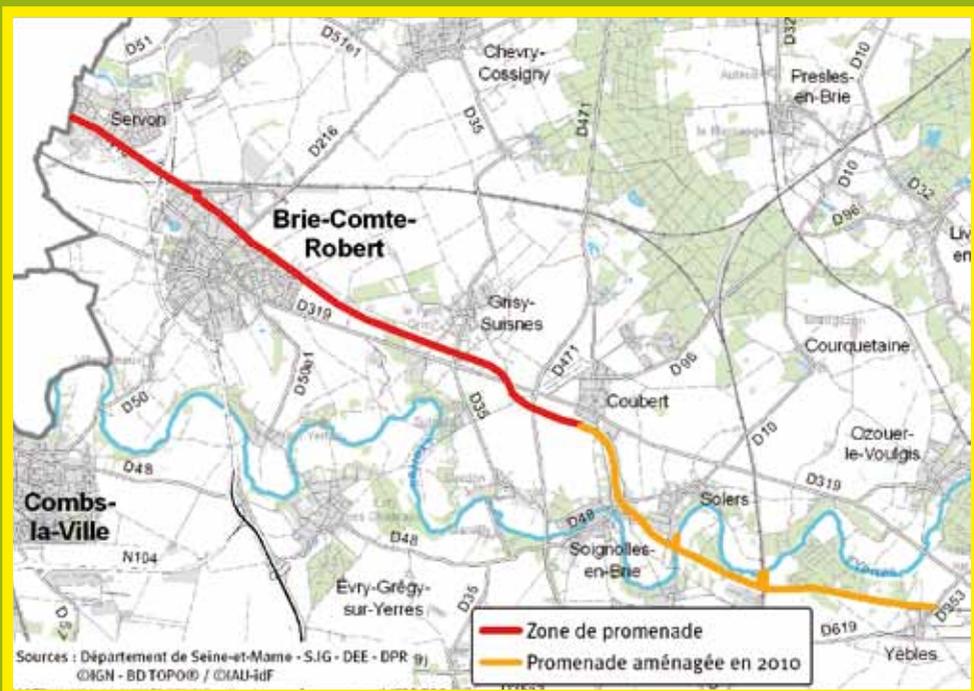
[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

# Le Chemin des Roses

à Servon, Brie-Comte-Robert, Grisy-Suisnes et Coubert

Attentif à la protection de l'environnement, le Conseil général de Seine-et-Marne s'attache à le préserver en développant des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Le Conseil général a ainsi fait l'acquisition de près d'une centaine de sites afin de préserver les écosystèmes de ces milieux naturels. Dix-sept d'entre eux sont ouverts au public, dont le «Chemin des Roses».

D'une superficie de 17 ha, cet Espace Naturel Sensible offre un chemin de promenade à travers les paysages de la vallée de l'Yerres et de la Brie. Son parcours d'une dizaine de kilomètres s'étend de Servon à Coubert.





Ce tronçon de l'ancienne voie ferrée Bastille-Verneuil l'Étang a été rendu célèbre par le «train des roses» entre la fin du XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est par cette ligne qu'étaient acheminées vers Paris les fleurs cultivées dans la région, et en particulier à Grisy-Suisne. Jugée peu rentable, elle fut fermée au trafic voyageur en 1953 et définitivement fermée en 1989.

En 2002, le Conseil général a pris la décision d'acquérir ces terrains. Dans un premier temps, il a procédé au débroussaillage, à l'enlèvement des déchets, puis à l'aménagement d'un chemin rustique et à l'installation de bancs de promenade. Pour faciliter l'accès aux promeneurs, des emplacements de parkings ont également été réalisés.

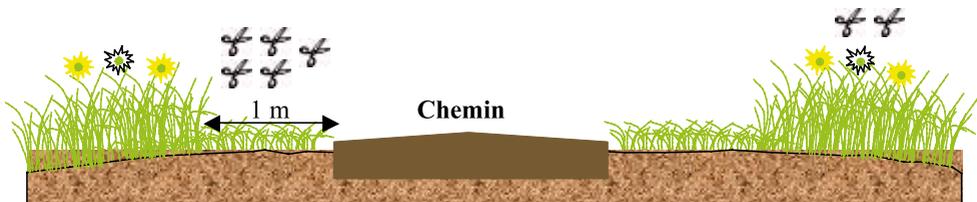
### Un dispositif d'entretien particulier :

À l'inverse des pratiques d'entretien classiques mises en œuvre dans les parcs urbains, le Conseil général privilégie ici la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Pour cela, il limite volontairement le rythme de tonte et n'utilise pas d'engrais ni désherbants.

- Les bordures du chemin (jusqu'à 1 mètre) sont régulièrement tondues pour le confort de la marche.
- La flore éloignée des bordures est fauchée après la floraison. Ceci afin de permettre aux espèces végétales et animales d'accomplir leur cycle biologique.
- Fleurs de saison, herbes folles et végétations spontanées redonnent au site une diversité des paysages et offrent au promeneur un visage différent à chaque saison.

Cinq tontes ou plus dans l'année  
selon les conditions climatiques

Une voire deux tontes dans l'année  
à la fin de l'été ou au début de  
l'automne



**Conseil général de Seine-et-Marne**  
**Direction de l'eau et de l'environnement**  
**145, quai Voltaire**  
**77190 Dammarie-lès-Lys**  
**Tél. : 01 64 14 76 48**  
**Fax : 01 64 14 76 65**

Pour tout complément d'information,  
consulter le site du Conseil général de Seine-et-Marne  
[www.seine-et-marne.fr](http://www.seine-et-marne.fr)

